



## **Baisse des capacités d'accueil en Droit à Nantes : Un énième exemple de la précarisation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Depuis plusieurs années, la problématique du financement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est **soulevée par les acteurs de l'ESR**. Toutefois, on assiste à une augmentation continue de la population estudiantine qui ne s'accompagne malheureusement pas d'un **investissement proportionnel** dans les établissements.

Le 16 septembre dernier, paraissait dans *Le Monde* une tribune parlant au nom de l'ensemble des personnels de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes, et il y était fait état de **graves difficultés** auxquelles étaient confrontés les enseignants et personnels administratifs. Un rapport du CHSCT conclut à un danger grave et immédiat dans l'ensemble de la Faculté, mettant en évidence **l'impossibilité imminente** pour la Faculté de fonctionner sans davantage de moyens.

Cette révélation n'a déclenché qu'une **réponse timorée** de la part des pouvoirs publics. L'attribution de 6 postes à la Faculté est une faible compensation de la politique de sous investissement pluriannuelle. De fait, le cri de détresse étant resté lettre morte, le Conseil de Gestion de la Faculté n'a pas eu d'autres choix que de voter **la baisse des capacités d'accueil de 25%** pour la L1 Droit, alors même que la filière Droit est déjà nationalement une filière dite "sous tension".

Il est choquant qu'une faculté soit contrainte à de **telles extrémités**, à devoir arbitrer entre l'intérêt des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs. Ces derniers sont dans une situation d'**urgence, d'épuisement** et la décision du Conseil d'UFR ne permet pas de soulager les scolarités de Master avant 4 longues années supplémentaires. La dégradation n'est pas récente : cela fait longtemps que les moyens des **établissements universitaires se réduisent, d'année en année**. L'exemple de Nantes ne fait que illustrer la situation globale des filières de sciences sociales au sein de l'Université française ou celle, à l'instar d'une majorité de filières, qu'elles connaîtront tôt ou tard.

Ainsi, les **élus étudiants** de la Faculté de Droit de Nantes, l'**ARES** (Fédération Nationale des Associations Représentatives des Étudiant.e.s en sciences Sociales) et **InterAsso Nantes** appellent le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à se **saisir réellement** de la problématique du financement de l'Enseignement Supérieur et à ne pas abandonner notre jeunesse.

Nous appelons les pouvoirs publics à se **saisir rapidement** de la situation à Nantes sans quoi ce sont de nombreux lycéens pour qui il deviendra impossible d'étudier dans la filière de leur choix, et ce dès **l'année prochaine** !

Alexandre IRAND  
Président de l'ARES :  
[presidence@fede-ares.org](mailto:presidence@fede-ares.org)  
06.38.75.02.96

Enzo JOHANNET  
VP Affaires Académiques à IAN  
[representation@interassonantes.org](mailto:representation@interassonantes.org)  
07.84.23.99.76